

*Association à But non Lucratif régi par la Loi de 1901  
Déclarée à la Préfecture de l'Isère sous le numéro 1\19873, publiée au Journal Officiel du 14  
août 1991, et immatriculée à l'INSEE sous le numéro : 382 765 410 00016, Code NAF :  
7112B  
CEA - Grenoble - 17, rue des Martyrs - 38054 GRENOBLE CEDEX 9.*

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 9 JUILLET 2020  
N°36**

Le 09 juillet 2020  
A 10h30

Les membres de l'Association JESSICA FRANCE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le 09 juillet 2020, en visio-conférence, sur convocation du Président.

Le quorum requis tel qu'indiqué à l'article 18 des statuts étant réuni, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Monsieur SABONNADIÈRE, Président de l'Association, est désigné comme Président de séance et Madame Sophie REMONT est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Philippe MALICET rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2019.  
*Le projet de compte rendu est consultable sur le site du programme CAP'TRONIC à l'adresse suivante : <http://www.captronic.fr/Compte-rendu-AG-17-juin-2019.html>*

0. Lecture du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
1. Lecture du rapport et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
2. Approbation des comptes clos le 31 décembre 2019, du rapport moral et du rapport financier pour 2019 ; approbation des conventions réglementées ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
4. Renouvellement des administrateurs représentant les membres actifs ;
5. Renouvellement des administrateurs non présidents de CIRP représentant les membres adhérents ;
6. Evolution des modalités d'adhésion/ré-adhésion des membres adhérents ;

7. Pouvoirs pour les formalités ;
8. Questions diverses.

Il est procédé à un tour de table afin que chacun se présente.

Il est fait lecture du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2019,

Monsieur MALICET présente et commente le bilan de l'activité 2019.

#### **a) Activités financées par la DGE et formations (annexes 1-2-3)**

Monsieur MALICET présente l'activité 2019, en rappelant que celle-ci a été particulière suite à l'annonce de la DGE, fin 2018, de ne pas poursuivre le financement du programme CAP'TRONIC.

La convention 2019 a été étendue sur 2020. La majeure partie de l'activité a cependant été déjà réalisée sur l'année 2019.

Les objectifs affichés couvrent les 2 années. En lien avec la DGE, ils avaient été revus à la baisse, afin de permettre la bascule vers d'autres sources de financement et d'autres formats d'intervention, en conservant toujours l'activité de l'association qui a pour objectif d'aider les PME à gagner en compétitivité par l'introduction de l'électronique et du logiciel embarqué dans leurs produits et dans leurs process de production.

L'activité 2019 des séminaires en termes de coût est en dessous du budget (59 %), dans une logique d'optimisation du budget, avec 76 séminaires et un nombre de stagiaires proche de 2000 (140% des objectifs).

Les ateliers ont également été organisés avec un coût inférieur au budget (75%) et en respectant également les objectifs en terme de volume (142 PME). Les ateliers ne se poursuivront pas en 2020 mais les formations sont maintenues.

Les conseils aux entreprises (CRC), ont été réalisés selon les objectifs. On note un petit retard des comptes rendus de suivis (CRS) mais l'objectif de 100% est visé sur 2020.

Monsieur MALICET rappelle aux adhérents que la convention DGE est répartie sur les années 2019 et 2020.

Les adhésions se sont plutôt bien maintenues (100% des objectifs), surtout les ré adhésions, ce qui révèle un soutien des entreprises au programme : c'est un point important. CAP'TRONIC s'organise pour pouvoir accompagner ces entreprises.

S'agissant des contrats, l'activité d'accompagnement a été réduite sur 2019 afin de se concentrer sur de nouveaux modèles d'intervention. 147 contrats, sur financement DGE, ont été soldés ce qui représente 67% des objectifs, et 81 % des objectifs en incluant les contrats IRT (ACO) non financés par la DGE.

#### Par inter-région :

Sur les 4 régions, le nombre de séminaires reste important avec plus de 1900 jours stagiaires. On reste conforme aux objectifs au niveau des ateliers.

Pour les formations, 43 sessions ont été organisées sur des thématiques très diverses.

Monsieur MALICET fait remarquer que le retard au niveau des CRC et des CRS est lié, en

grande partie à un retard administratif et au COVID-19.

On note un bon niveau des adhésions dans l'ensemble et notamment en Sud-Est qui est historiquement une région où il y a beaucoup d'activité. A Paris Nord Est, le niveau est plus bas car historiquement, les entreprises sont moins fidèles.

S'agissant des contrats, peu de contrats ont été engagés en 2019, l'objectif était de solder un maximum de contrats en 2019. Il reste une dizaine de contrats à finaliser sur 2020.

#### **b) CAP'TRONIC 2019 (annexe 4)**

Le tableau présenté correspond à la mise en place de prestations d'accompagnement des entreprises non financées par la DGE, mais financées soit par les entreprises, soit par les dispositifs régionaux.

Le tableau fait apparaître le total réalisé en 2019, correspondant aux prises de commandes en incluant les formations INTRA, qui font également parties des outils d'accompagnement. Le chiffre d'affaires réalisé est de 191 K€ ; l'écart correspond aux contrats non finalisés et, valorisés, sur un plan comptable, au temps passé par les ingénieurs.

(Les chiffres indiqués n'incluent pas la sous-traitance).

La parole est donnée à Madame ROUSSIN qui présente les comptes annuels clos le 31 décembre 2019.

#### **Compte de résultat (annexe 5)**

##### **a – Les produits d'exploitations**

##### **Chiffre d'affaires**

On observe une croissance de chiffre d'affaires par rapport à 2018.

Origines :

- On a, financièrement parlant, une réduction des adhésions mais beaucoup plus faible que ce qui avait été prévu, puisque la différence entre les deux exercices n'est que de 77 K€. Ceci est dû à l'effet prorata temporis où une partie des adhésions avait été facturée en 2018 mais concernait l'année 2019, mais l'effet ré adhésion est relativement important et permet de soutenir les activités de l'association.
- Facturation PME, liée à l'organisation des ateliers et des formations. Le chiffre d'affaires 2019 est pratiquement égal à celui de 2018, sachant que l'on avait une baisse des effectifs.
- L'activité AMO apparait comptablement sur 2 lignes :
  - **Facturation AMO** : le chiffre d'affaires de 268 K€ correspond aux contrats terminés au 31/12/19. Pour les contrats qui étaient en cours, la facturation a été neutralisée en produits constatés d'avance, une éventuelle marge ne devant être comptabilisée qu'à l'achèvement de la prestation.
  - **Production stockée** : correspond à l'évaluation des en-cours au 31/12/19. Il s'agit des heures passées par les différents intervenants sur les contrats non terminés et valorisés à leur coût de production.
- La quote-part PME IRT NANOIELEC correspond ici au reversement de licences par STMICROELECTRONICS à JESSICA France. Le financement des dépenses a été également assuré par des règlements de PME hors comptabilité de JESSICA France

(facturation directe de la PME par le prestataire) et une subvention de l'IRT NANOIEC issue du PIA.

- Autres : Participations croisées sur les salons (ligne neutre : dépenses = recettes)

### **Les subventions**

Ce poste a subi une très forte baisse par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse correspond à la ligne Ministère, avec une subvention de 4 M€ HT pour deux exercices. Le montant de 2,7 M€ correspond à la partie de la subvention affectée à l'année 2019 et relative à l'ensemble des dépenses réalisées en 2019.

Le programme S3P s'est achevé le 30/09/2018.

L'ADEC Occitanie est un programme qui a démarré en 2019 et s'achèvera le 31/12/2020. Le montant de 19 K€ correspond principalement à la main d'œuvre liée à l'organisation de formations sur l'IA.

CPS4EU est un programme qui finance essentiellement de la main d'œuvre. Ce programme a démarré en fin d'année.

Pour les produits divers, l'écart de 30 K€ entre les deux exercices est lié au remboursement relatif aux licenciements. Nous avons sur le contrat IL (indemnités de licenciement) une somme de 31 K€ qui nous a permis de financer partiellement les coûts de licenciement.

### **b - Charges d'exploitation**

Le tableau est présenté par type de dépenses et par programme financé.

#### **La Sous-traitance**

La sous-traitance CAP'TRONIC correspond aux factures des prestataires des contrats au bénéfice des entreprises, des séminaires, des ateliers et des formations. Il en est de même pour l'IRT Nanoélec et pour le programme ADEC Occitanie.

Pour l'AMO, les prestations sont majoritairement réalisées par l'ingénieur CAP'TRONIC mais comprennent aussi de la sous-traitance.

#### **Les charges de personnel**

Pour cet exercice 2019, il n'y a pas d'économie significative de coûts alors que huit personnes ont quitté la structure (2,942 K€ en 2019 / 2,944 K€ en 2018). Le coût net des primes de licenciement ou de ruptures conventionnelles s'élève à 123 K€ après déduction du remboursement précité d'IL (31 K€). A noter que les personnes parties en 2019 étaient dans la structure depuis longtemps, ce qui explique le montant élevé des primes de licenciement.

#### **Les frais de fonctionnement général**

Le montant du fonctionnement général affecté au programme CAP'TRONIC a baissé malgré quelques frais exceptionnels liés aux licenciements (frais d'avocat en droit social...)

Les frais de fonctionnement hors CAP'TRONIC pris en charge directement par l'association correspondent aux dépenses que la DGE ne peut pas financer (CET et frais de réception, impôts, taxes...).

### **Dotation aux provisions**

Rien de particulier, si ce n'est deux clients douteux en 2019.

### **c- Résultat**

On observe un résultat d'exploitation négatif.

En rappel, le directeur sud-est a été embauché avec un financement via un fonds dédié et utilisé depuis deux ans. Les dépenses du directeur sud-est comptabilisées dans les charges d'exploitation, s'élèvent à 97 K€, alors que la reprise sur fonds dédié se trouve au pied du compte de résultat. C'est ce qui explique le résultat d'exploitation négatif.

Le résultat net de l'association étant inférieur à 2018, l'impôt sur les sociétés est réduit de moitié par rapport à l'année précédente.

L'exercice se solde par un bénéfice de 50 K€ contre 100 K€ en 2018.

### **Tableau par programme (annexe 6)**

**Programmes de l'Association**, où les différentes ressources de JESSICA France sont inscrites en regard des dépenses réalisées même si elles ne transitent pas par la comptabilité de l'association.

Ce tableau fait en particulier apparaître la quote-part de dépenses prises en charge par le CEA et la CCIMP pour leurs trois salariés mis à disposition.

Il indique également le montant des contrats réglés directement par les PME aux prestataires.

En ligne on retrouve les différents programmes sur lesquels l'association est intervenue.

### **Bilan (annexe 7)**

Le Bilan est une « photo » de la situation au soir du 31 décembre 2019 des actifs et des passifs de l'association.

#### **Actif**

L'actif immobilisé correspond au matériel et à quelques frais d'installation de la structure. Cette année, dans le cadre de la réduction budgétaire et de la sortie du personnel, l'association n'a pas eu besoin d'acquérir de nouveaux matériels informatiques.

En rappel, au niveau des immobilisations, le système a changé ; jusqu'en 2014, le ministère versait une subvention d'investissement dont le montant était égal au montant de l'acquisition réalisée et celle-ci était amortie au même rythme que les immobilisations qu'elle servait à financer. Depuis 2015, le ministère finance directement les dotations d'amortissement du matériel et annuellement. Aujourd'hui, on a presque fini d'amortir les immobilisations antérieures à 2015. C'est pour cette raison, qu'au passif la subvention d'investissement est très faible.

Au niveau de l'actif circulant, on trouve la ligne travaux en cours qui n'existait pas auparavant et qui concerne les AMO.

Les créances sur adhésions et facturations correspondent au montant TTC dû par les clients au soir du 31/12/19. Cette somme est bien plus élevée qu'en 2018. A ce jour, la totalité de cette somme est payée si ce n'est la facture des 60 K€ correspondant au solde de l'IRT qui sera versé prochainement. Cette augmentation forte est la conséquence du changement de modèle : dans le cadre de l'AMO, lorsqu'il y a de la sous-traitance, c'est JESSICA FRANCE qui facture la totalité de la prestation à l'entreprise. Les montants dus par client sont donc plus élevés qu'auparavant.

Pour la ligne subvention DGE, dans la mesure où la subvention était de 4 M€, on a comptablement en solde à recevoir les 2,4 M€ correspondant au 50% qui n'était pas encaissés au 31/12/19. L'association a perçu l'acompte initial de 2,4 M€ le 5 juin 2019 et sur le solde restant, elle a perçu 1,440 M€ en février 2020 (30%). Le solde de 20% sera versé à la clôture du programme.

Sur les autres postes, les montants ont décréu, la forte diminution des autres créances de TVA est la conséquence directe de la forte baisse de l'activité sous-traitance (elle correspond à la baisse du poste dettes fournisseurs au passif).

La trésorerie est bien meilleure au 31/12/19 qu'au 31/12/18.

La trésorerie a été très stable en 2019 et l'association n'a pas eu besoin de faire appel au découvert bancaire.

### Passif

Le résultat de chaque année vient renforcer le report à nouveau.

Le Fonds dédié va continuer à décroître chaque année en fonction des dépenses réalisées jusqu'à apurement complet.

Au niveau des dettes financières, on note une très nette diminution du poste dettes fournisseurs qui résulte de la forte baisse de la sous-traitance.

Le poste dettes fiscales et sociales est en forte décroissance suite au départ des huit salariés.

Dans les comptes de régularisation, les 126 K€ d'adhésions constatées d'avance, sont la quote-part des adhésions 2020 facturées en 2019. Le montant est plus faible car nous avons eu malgré tout moins d'adhésions et de ré adhésions fin 2019. Ce montant reste malgré tout significatif et constitue un « matelas » de démarrage pour 2020.

L'association a beaucoup plus collaboré avec l'IRT Nanoélec en 2019, ce qui explique la baisse des produits constatés d'avance.

Pour la facturation AMO, les 53 K€ correspondent aux factures émises en 2019 mais relatives à des travaux non débutés ou des travaux en cours au 31 décembre.

Les subventions ADEC et CPS4EU correspondent aux avances faites à la signature.

Après prise en compte du résultat d'exploitation, du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net de l'association après impôt sur les sociétés s'élève à 50 393,83 €.



Monsieur BAUMANN, Commissaire aux Comptes, donne ensuite lecture du rapport sur les comptes annuels et confirme qu'ils sont certifiés et qu'il n'y a pas d'observations.

#### Evolution de la composition du CA

Renouvellement des administrateurs représentant les membres associés :

- Deux postes à pourvoir

Renouvellement des administrateurs non présidents de CIRP représentant les membres adhérents :

- M. Pascal CITEAU
- Un poste à pourvoir

Le Président de séance met aux voix les résolutions à l'ordre du jour,

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2019, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, en approuve les termes et approuve les comptes de l'exercice écoulé, qui font ressortir un bénéfice de 50 393,83 € et les termes des différents rapports qui viennent de lui être présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 50 393,83 €, au report à nouveau en totalité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des administrateurs représentant les membres actifs, à savoir :

- M. Alain FOUCARAN (Directeur de l'IES de Montpellier)
- M. Philippe QUÉMERAIS (ENSSAT à Lannion) et M. Pierre-Yves PÂQUES (ESEO à Angers), suppléant
- M. Antoine DUPRET (CEA LIST à Saclay)
- M. Michel FIOCCHI (Mines St Etienne - CMP GC),

Ces mandats courront jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale nomme Madame ou Monsieur ..... de l'organisation ..... en qualité d'administrateur représentant des membres associés. Cette nomination prend effet à compter de ce jour et jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de l'administrateur non président de CIRP représentant les membres adhérents, soit Monsieur CITEAU, pour un nouvel exercice soit jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale nomme Madame ou Monsieur .... en qualité d'administrateur non président de CIRP représentant les membres adhérents. Cette nomination prend effet à compter de ce jour et jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée prend acte que le Conseil d'administration du 9 janvier 2020 a nommé M. Emmanuel SABONNADIÈRE en tant que Président.

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée prend acte que le Conseil d'administration du 6 mai 2020 a nommé M. Christophe BEYLIER en tant que Trésorier.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale vote le renouvellement des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant :

Titulaire : KPMG SA (51 chemin de la Taillat 38240 Meylan)

Suppléant : Salustro Reydel (Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92066 Paris la Défense)

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.



Monsieur MALICET expose ensuite les différents appuis et collaborations et les multiples actions réalisées et en cours pour leur mise en place.

- Collaboration avec le dispositif Industrie du Futur : PIA des 10 K qui vise à accompagner les PME sur 3 ans sur l'ensemble de la France en lien avec les régions.
- Partenariat national avec le Cetim et sa complémentarité en terme de savoir-faire avec CAP'TRONIC sur un certain nombre de sujets.
- Partenariat national avec le CEA Tech (PRTT) et les différentes collaborations en phase amont sur la consolidation des projets et en phase aval des projets sur la partie industrialisation.
- Collaboration avec l'IRT Nanoelec sur 3 thématiques : les imageurs, la cybersécurité et la puissance.
- Financement direct des Régions acquis ou en cours (NAQ, Normandie, Occitanie, PdL, Grand Est, ...)
- Filière électronique / CSF : réponse AAP PIA ATF (projet SMART PME Tools) en finalisation d'instruction, collaborations avec We Network, STM...  
+ DIH en lien avec les pôles

Il informe à nouveau l'assemblée de l'agrément CII obtenu et de la demande d'agrément CIR faite fin mars.

Monsieur MALICET présente ensuite les salons 2020-2021 dans lesquels CAP'TRONIC sera présent.

### **Questions diverses**

L'ensemble des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordé et plus personne ne demandant la parole, tous les participants sont remerciés.

La séance est levée à 12 h 00.

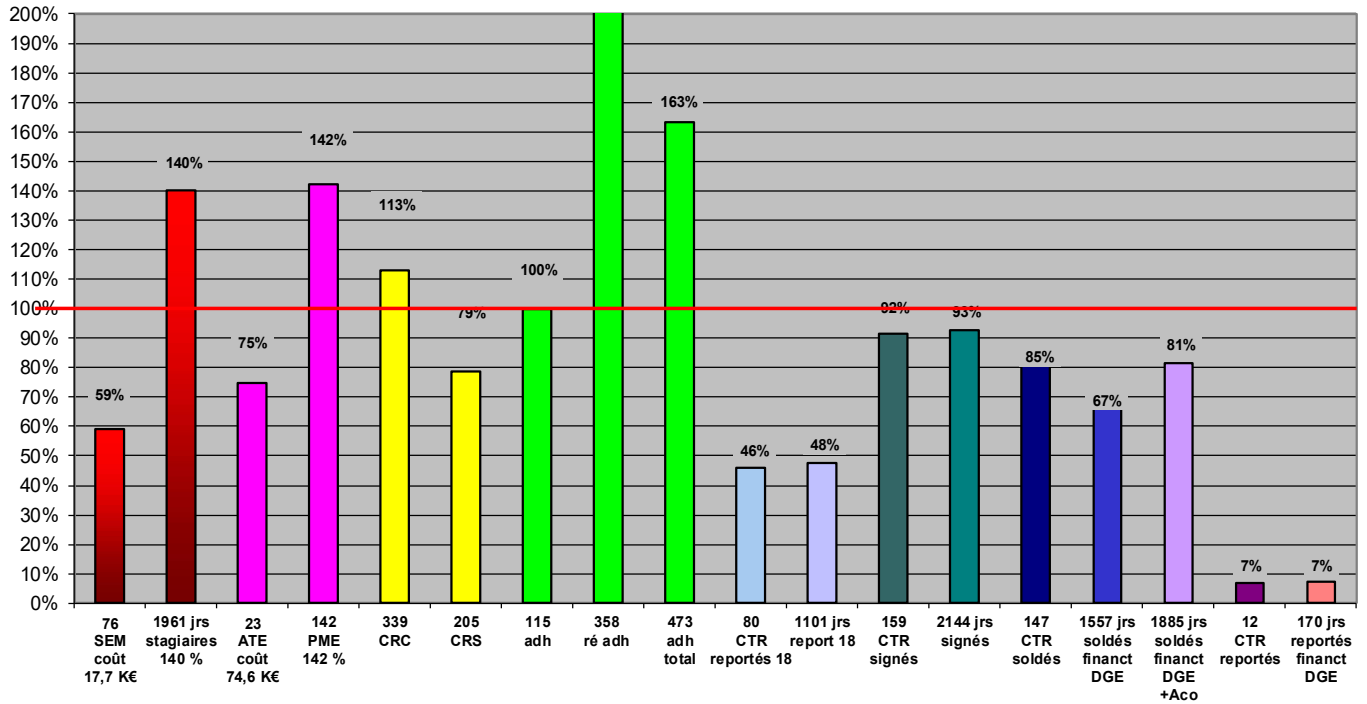
Le présent procès-verbal est signé, en trois exemplaires originaux, dont un pour les formalités en préfecture, par le président de séance et le secrétaire de séance.

**LE PRESIDENT DE SEANCE**

**LE SECRETAIRE DE SEANCE**

## ANNEXES

### Annexe 1 : Activité 2019



## Annexe 2 : Séminaires

Année 2019	GSO		Ouest		PNE		Sud-Est		Total	
	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé
<b>Séminaires</b>		<b>15</b>		<b>26</b>		<b>20</b>		<b>15</b>		<b>76</b>
Nb de séminaires réalisés										
Jours stagiaires	340	<b>367</b> 108%	340	<b>499</b> 147%	380	<b>638</b> 168%	340	<b>457</b> 134%	1 400	<b>1 961</b> 140%
<b>Ateliers</b>										
Nb d'ateliers réalisés	5	<b>5</b>	5	<b>6</b>	5	<b>5</b>	5	<b>7</b>	20	<b>23</b>
Nb participants		<b>48</b>		<b>48</b>		<b>41</b>		<b>76</b>		<b>213</b>
Nb participants PME		<b>44</b>		<b>42</b>		<b>32</b>		<b>73</b>		<b>191</b>
<b>Formations</b>										
Nb de formations réalisées	8	<b>13</b>	8	<b>8</b>	8	<b>8</b>	8	<b>14</b>	32	<b>43</b>
Nb participants		<b>132</b>		<b>74</b>		<b>78</b>		<b>136</b>		<b>420</b>
dont nb participants PME		<b>102</b>		<b>57</b>		<b>55</b>		<b>105</b>		<b>319</b>
<b>PME/PMI Conseillées</b> (compte-rendu de conseil)	75	<b>81</b> 108%	75	<b>77</b> 103%	75	<b>121</b> 161%	75	<b>60</b> 80%	300	<b>339</b> 113%
<b>PME/PMI Suivies</b> (compte-rendu de suivi)	70	<b>54</b> 77%	70	<b>65</b> 93%	70	<b>70</b> 100%	50	<b>16</b> 32%	260	<b>205</b> 79%
<b>Adhésions</b>	75	<b>139</b>	70	<b>104</b>	70	<b>84</b>	75	<b>146</b>	290	<b>473</b>
dont première adhésion	30	<b>42</b>	25	<b>18</b>	35	<b>23</b>	25	<b>32</b>	115	<b>115</b>
dont réadhésion	45	<b>97</b>	45	<b>86</b>	35	<b>61</b>	50	<b>114</b>	175	<b>358</b>

## Annexe 3 : Contrats

Année 2019	GSO		Ouest		PNE		Sud-Est		Total	
	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé
<b>Avis et/ou suivi d'expert reportés (2018)</b>										
Nb contrats reportés (avec actions CO)		<b>12</b>		<b>14</b>		<b>22</b>		<b>32</b>		<b>80</b>
Montant total des contrats (j.eq.800€)		<b>130</b>		<b>151</b>		<b>334</b>		<b>487</b>		<b>1102</b>
dont aide Cap'Tronic (jours.eq.800€)		<b>64</b>		<b>44</b>		<b>114</b>		<b>121</b>		<b>343</b>
<b>Avis et/ou suivi d'expert en cours</b>										
Nb contrats en cours (signés)	41	<b>30</b> 73%	34	<b>30</b> 89%	53	<b>50</b> 95%	46	<b>49</b> 106%	174	<b>159</b> 92%
Montant total des contrats (j.eq.800€)	518	<b>442</b> 85%	361	<b>338</b> 94%	736	<b>571</b> 78%	700	<b>793</b> 113%	2 315	<b>2144</b> 93%
dont financement DGE (jours.eq.800€)	238	<b>125</b> 53%	169	<b>102</b> 60%	319	<b>203</b> 64%	275	<b>192</b> 70%	1 000	<b>622</b> 62%
dont part PME/DGE (jours.eq.800€)	280	<b>237</b> 85%	193	<b>181</b> 94%	418	<b>312</b> 75%	425	<b>435</b> 102%	1 315	<b>1165</b> 89%
<b>Avis et/ou suivi d'expert soldés</b>										
Nb contrats soldés	41	<b>29</b> 71%	34	<b>29</b> 86%	53	<b>47</b> 89%	46	<b>42</b> 91%	174	<b>147</b> 85%
Montant total des contrats (j.eq.800€)	518	<b>438</b> 85%	361	<b>292</b> 81%	736	<b>524</b> 71%	700	<b>631</b> 90%	2 315	<b>1885</b> 81%
dont financement DGE (jours.eq.800€)	238	<b>125</b> 53%	169	<b>102</b> 60%	319	<b>203</b> 64%	275	<b>183</b> 67%	1 000	<b>613</b> 61%
dont part PME/DGE (jours.eq.800€)	280	<b>237</b> 85%	193	<b>180</b> 94%	418	<b>312</b> 75%	425	<b>426</b> 100%	1 315	<b>1155</b> 88%
<b>Avis et/ou suivi d'expert reportés 2020</b>										
Nb contrats reportés		<b>1</b>		<b>1</b>		<b>3</b>		<b>7</b>		<b>12</b>
Montant total des contrats (j.eq.800€)		<b>4</b>		<b>47</b>		<b>46</b>		<b>163</b>		<b>260</b>
dont financement DGE (jours.eq.800€)		<b>1</b>		<b>4</b>		<b>3</b>		<b>37</b>		<b>45</b>

#### Annexe 4 : Prestations & AMO (hors financement DGE) 2019

	Fin mai	juin-19	Juillet + Août 19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	Total 2019
Commandé (nb)	11	4	14	13	10	7	5	<b>64</b>
Commandé (CA)	66 400 €	15 050 €	105 286 €	91 456 €	42 975 €	24 488 €	11 000 €	
Cumul commandé	66 400 €	81 450 €	186 736 €	278 192 €	321 167 €	345 655 €	356 655 €	<b>356 655 €</b>

<b>Réalisé (FOR INTRA)</b>	<b>23 870 €</b>
<b>Réalisé (CA)</b>	<b>190 933 €</b>
<b>Report 2020</b>	<b>141 852 €</b>

## Annexe 5 : Compte de résultat

<b>COMPTE DE RESULTAT 2019</b> (en euros H.T.)	<b>Exercice N</b> <b>31/12/2019</b>	<b>Exercice N</b> <b>31/12/2018</b>	<b>Variation</b> <b>19/18</b> <b>Euros</b>	<b>Variation</b> <b>19/18</b> <b>%</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 197 371,30</b>	<b>1 032 964</b>	<b>164 407</b>	<b>15,92%</b>
Adhésions PME	379 157,00	456 901	-77 744	-17,02%
Facturation PME / Ateliers + formations	489 270,00	520 193	-30 923	-5,94%
Facturation AMO	268 314,30		268 314	100,00%
Quote-part PME IRT Nanoélec	50 000,00	50 000	0	0,00%
Autres ( <i>adhésion de soutien, Participations s/salons...</i> )	10 630,00	5 870	4 760	81,10%
<b>PRODUCTION STOCKEE</b>	<b>68 879,65</b>	<b>0</b>	<b>68 880</b>	<b>100,00%</b>
<b>SUBVENTIONS ET DIVERS</b>	<b>2 872 547,95</b>	<b>4 240 650</b>	<b>-1 368 102</b>	<b>-32,26%</b>
Ministère	2 739 340,72	4 166 667	-1 427 326	-34,26%
IRT Nanoélec	78 211,72	58 494	19 718	33,71%
S3P	0,00	12 330	-12 330	-100,00%
ADEC OCCITANIE	19 015,88		19 016	100,00%
CPS4EU	2 217,56		2 218	100,00%
Produits divers ( <i>produits de gestion, Rembt TR, licenciement, rep./provisions...</i> )	33 762,07	3 160	30 603	968,58%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 175 970,73</b>	<b>5 248 038</b>	<b>-1 072 067</b>	<b>-20,43%</b>
Sous-traitance CAPTRONIC / financement DGE	778 743,29	1 950 506	-1 171 763	-60,07%
Sous-traitance IRT Nanoélec	46 383,82	50 578	-4 194	-8,29%
Sous-traitance AMO	146 261,03		146 261	100,00%
Sous-traitance S3P		3 235	-3 235	-100,00%
Sous-traitance Formations hors CAPTRONIC		40 427	-40 427	-100,00%
Sous-traitance ADEC	3 197,71		3 198	100,00%
Personnel CAPTRONIC ( <i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i> )	2 528 001,03	2 745 090	-217 089	-7,91%
Personnel AMO ( <i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i> )	238 578,66		238 579	100,00%
Personnel IRT Nanoélec ( <i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i> )	81 827,90	57 916	23 912	41,29%
Personnel S3P ( <i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i> )		18 460	-18 460	-100,00%
Personnel ADEC ( <i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i> )	21 896,43		21 896	100,00%
Personnel CPS4EU ( <i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i> )	5 721,41		5 721	100,00%
Directeur SE ( <i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i> )	97 322,29	96 530	792	0,82%
Personnel JF ( <i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement+ifc</i> )		26 473	-26 473	-100,00%
Fonctionnement général CAPTRONIC ( <i>informatique, communication, honoraires,</i> )	184 425,14	221 230	-36 805	-16,64%
Fonctionnement général hors CAPTRONIC ( <i>CET, frais de réception, divers ....</i> )	27 353,65	28 853	-1 500	-5,20%
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 667,89	8 738	929	10,64%
Dotations aux provisions ( <i>en-cours, clients...</i> )	6 590,48		6 590	100,00%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-37 171,83</b>	<b>25 577</b>	<b>-62 749</b>	<b>-245,33%</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-71,77</b>	<b>442</b>	<b>-514</b>	<b>-116,23%</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 709,14</b>	<b>3 792</b>	<b>-83</b>	<b>-2,20%</b>
Reprise de subventions d'investissement	3 709,14	3 792	-83	-2,20%
Produits de cession d'immobilisations				
V.N.C. sur immobilisations mises au rebut ou cédées				
<b>IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>-13 394,00</b>	<b>-26 614</b>	<b>13 220</b>	<b>-49,67%</b>
Reprise fonds dédié DIR SE	97 322,29	96 530	792	0,82%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>50 393,83</b>	<b>99 728</b>	<b>-49 334</b>	<b>-49,47%</b>

## Annexe 6 : Financement de l'Association

Activité 2019 de l'association JESSICA FRANCE (12 mois)	Dépenses réalisées HT	Financement DGE HT	Recettes PME dans les comptes JF				Produits financiers, recettes diverses...	Autres subventions : IRT /ADEC / CPS4EU	Participation du CEA et de la CCIMP HT	Recettes PME hors comptes JF	Total financement HT
			Adhésions PME HT	PME / Ateliers, formation...	PME IRT Nanoélec	facturation AMO					
<b>Programme CAP'TRONIC</b>											
Animation de réseau	185 159	86 203	92 580					6 377			185 159
Formation	855 693	342 616		485 510			1 312				855 693
Conseil aux entreprises	3 333 388	2 310 522	147 420					120 262	755 183		3 333 388
<b>Total CAP'TRONIC</b>	<b>4 374 240</b>	<b>2 739 341</b>	<b>240 000</b>	<b>485 510</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 312</b>	<b>0</b>	<b>152 894</b>	<b>755 183</b>	<b>4 374 240</b>
<b>Programme EASYTECH</b>											
Frais de personnel	81 828				48 464			33 364			81 828
Expertises	212 600							43 790	168 810		212 600
Séminaires	855				506			349			855
Commissaire aux comptes	500				296			204			500
Communication/salons	1 239				734			505			1 239
<b>Total EASYTECH</b>	<b>297 022</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>78 212</b>	<b>0</b>	<b>168 810</b>	<b>297 022</b>
<b>Opération Fonds dédié / recrutement DIR SE</b>											
Frais de personnel	97 322										0
Utilisation fonds dédié		97 322									97 322
<b>Total DIR SE</b>	<b>97 322</b>	<b>97 322</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>97 322</b>
<b>AMO &amp; Prestations</b>											
Frais de personnel	238 579		50 736				187 842				238 579
Achats et sous-traitance	146 261						146 261				146 261
Provisions	3 090						3 090				3 090
<b>Total AMO</b>	<b>387 930</b>	<b>0</b>	<b>50 736</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>337 194</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>387 930</b>
<b>ADEC (IA Occitanie)</b>											
Frais de personnel	21 896		1 418					19 016			20 434
Sous-traitance	3 198			4 660							4 660
<b>Total ADEC</b>	<b>25 094</b>	<b>0</b>	<b>1 418</b>	<b>4 660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 016</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 094</b>
<b>CPS4EU</b>											
Frais de personnel	5 721		3 504					2 218			5 721
<b>Total CPS4EU</b>	<b>5 721</b>	<b>0</b>	<b>3 504</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 218</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 721</b>
<b>Activités Hors programmes</b>											
Adhésions propres			50 394								50 394
Frais de réception	3 148,88		3 149								3 149
Facturations croisées / salons	10 280,00			10 280							10 280
Cotisations	5 000,00		5 000								5 000
Divers (cl.douteux, perte TR, déplacement)	7 039,96		7 040								7 040
CET	4 522,00		4 522								4 522
Impôt sur les sociétés	13 394		13 394								13 394
<b>Total hors programme</b>	<b>43 385</b>	<b>0</b>	<b>83 499</b>	<b>10 280</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>93 779</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 230 715</b>	<b>2 836 663</b>	<b>379 157</b>	<b>500 450</b>	<b>50 000</b>	<b>337 194</b>	<b>1 312</b>	<b>99 445</b>	<b>152 894</b>	<b>923 993</b>	<b>5 281 109</b>
<b>RESULTAT NET 2019</b>											<b>50 394</b>



## Annexe 7 : Bilan

<b>BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en euros)</b>					
<u>ACTIF</u>	2019	2018	<u>PASSIF</u>	2019	2018
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>			<b><u>FONDS PROPRES</u></b>		
. Immobilisations (1)	158 940	165 546	. Report à nouveau	760 719	660 991
. Amortissements et provisions	< 135 522 >	< 132 488 >	. Résultat de l'exercice	50 394	99 728
	23 418	33 059			
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>			<b><u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>	10 386	14 095
. Travaux en cours	67 536		<b><u>PROV. POUR RISQUES &amp; CHARGES</u></b>	1 747	
. Créances sur adhésions / facturation PME	438 186	204 215	<b><u>FONDS DEDIES SUBV. FONCTIONNEMENT</u></b>	285 775	383 097
. Subventions DGE : Solde subvention N	2 400 000	2 500 000			
. Subventions NANOÉLEC à recevoir			<b><u>DETTES</u></b>		
. Remboursement d'impôt sur les sociétés attendu	13 222	14 052	. Dettes financières hors C/C		
. Autres créances (TVA, tickets restaurant...)	140 837	297 479	. Concours bancaires courants		
			. Dettes fournisseurs (2)	702 311	1 299 331
. Trésorerie	1 015 433	658 791	. Dettes sur immobilisations		3 217
			. Dettes fiscales et sociales	786 668	950 612
<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>			. Autres dettes (Actions collectives, notes de frais...)	13 562	18 011
. Charges constatées d'avance (2)	21 031	21 432			
			<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>		
			. Adhésions constatées d'avance	126 601	218 438
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>4 119 664</u></b>	<b><u>3 729 027</u></b>	. Subvention DGE	1 260 659	
			. Subvention IRT Nanoélec	11 788	81 506
			. Facturation AMO	53 875	
			. Subvention ADEC	6 646	
			. Subvention CPS4EU	48 532	
			<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>4 119 664</u></b>	<b><u>3 729 027</u></b>

(1) Dont acquisitions de Logiciels et Matériels informatiques  
de Mobilier / aménagements  
de la nouvelle base de données  
de dépôt de garantie / locaux

7 186 €  
17 €  
27 €  

---

7 203 €

(2) Dont quote part SYNOLLA liée à la Base de données  
- Charges constatées d'avance  
- Dettes fournisseurs échelonnées

8 583 €  
0 €  
0 €

Dont mises au rebut et remboursements  
de logiciels & matériels informatiques  
de Mobilier / aménagements  
de dépôt de garantie / locaux

6 634 €  
12 520 €  

---

6 634 €